

Documents à présenter

Situations	Documents à présenter
Dans tous les cas	<ul style="list-style-type: none"> • 1 pièce d'identité • 1 certificat médical prescrivant l'hospitalisation
Assuré social Assuré agricole Exploitant agricole Artisan Travailleur indépendant Retraité Personne au chômage	<ul style="list-style-type: none"> • Votre carte vitale ou attestation d'ouverture de droits à l'assurance maladie <p>Une borne destinée à actualiser la carte vitale est à disposition dans le hall du bâtiment face au standard</p>
Mutualiste	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de mutuelle en cours de validité ou l'accord de prise en charge
Etudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation pour l'année en cours portant ouverture des droits à la sécurité sociale estudiantine
Sans résidence fixe	<ul style="list-style-type: none"> • Livret ou carnet de circulation
Bénéficiaire de l'article 115 du code des pensions militaires	<ul style="list-style-type: none"> • Votre carnet de soins gratuits • Votre carte d'assuré social
Etrangers	<ul style="list-style-type: none"> • Ressortissant de la CEE, UE, EEE + Suisse, carte européenne d'Assurance Maladie. • Passeport ou la carte d'identité
Accidenté du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration d'accident du travail délivrée par votre employeur
Future maman	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'assuré social • Etiquettes de la grossesse • Carte de groupe sanguin
Bénéficiaire de la CMU	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation CMU
Personne ne disposant d'aucune prise en charge ou ressortissant d'un pays sans convention avec la France	<ul style="list-style-type: none"> • Versement d'une provision de 10 jours d'hospitalisation